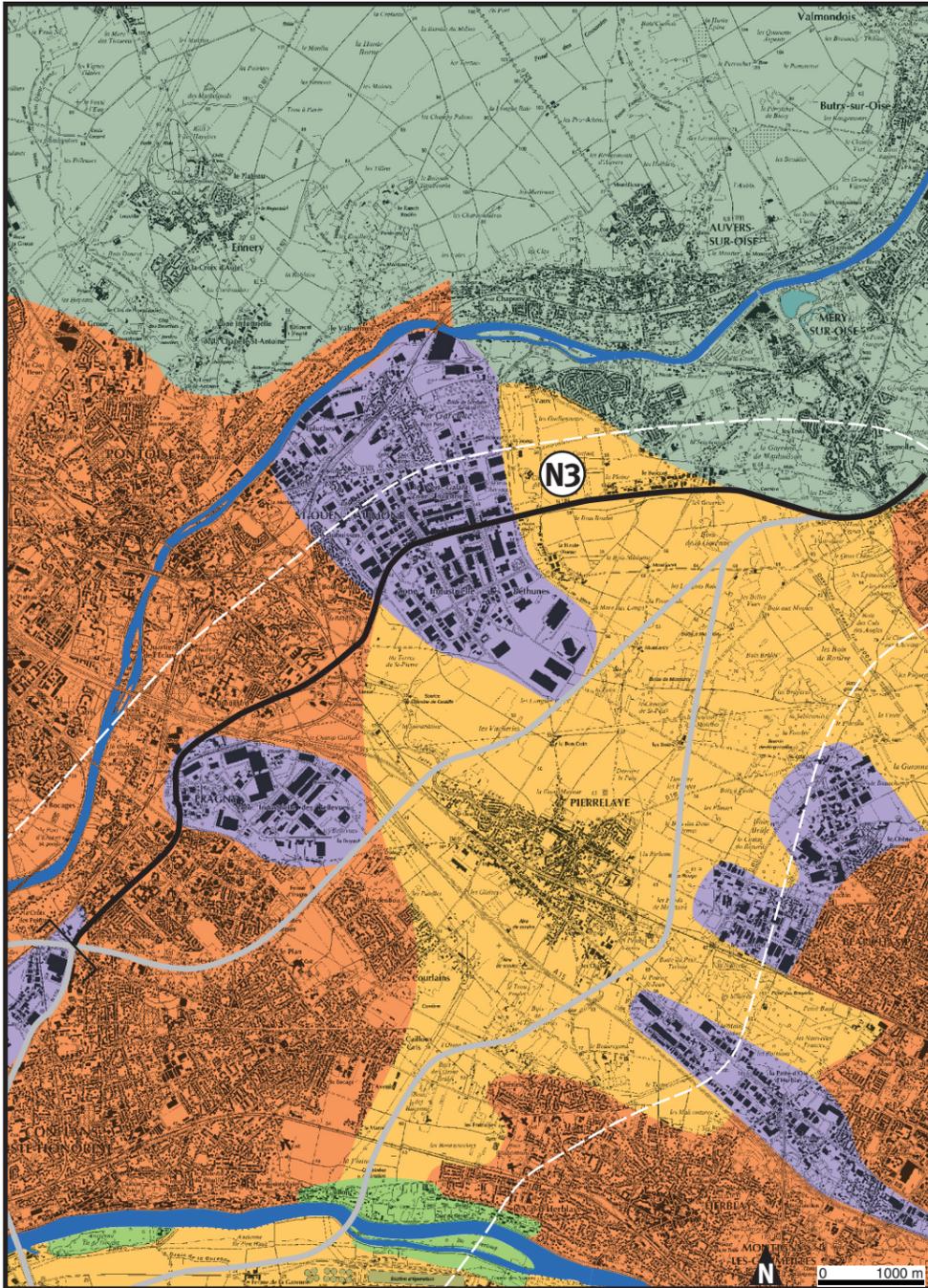


## Variante de tracé - tronçon N3



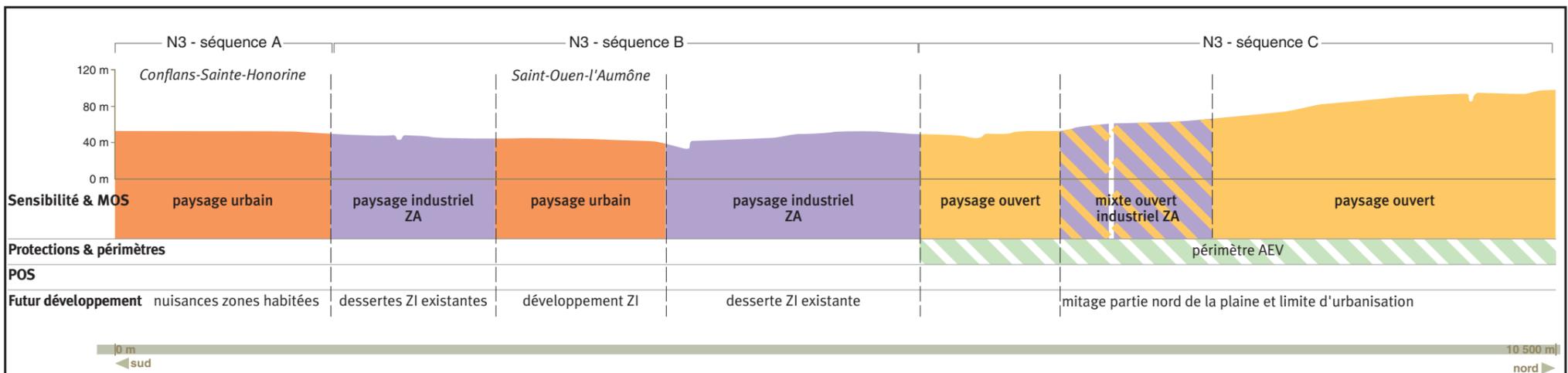
Traversée de la zone urbaine de Conflans-Sainte-Honorine depuis la RN 184.



Traversée de la zone industrielle de Saint-Ouen l'Aumône depuis la RN 184.



Traversée de la zone industrielle de St-Ouen l'Aumône et de la plaine de Pierrelaye depuis la RN 184.



Ce tronçon traverse

- deux zones très sensibles : paysage urbain et paysage ouvert à dominante agricole sous pression urbaine,
- une zone peu sensible : paysage de ZA et de ZI,
- et une zone aux sensibilités mixtes : paysage ouvert à dominante agricole sous pression urbaine et paysage de ZA/ZI.

Ce tronçon emprunte le tracé existant de la RN184, au niveau des zones urbaines d'habitat, la voie est perçue comme une autoroute urbaine, la rupture dans la ville existe. Le passage de la Francilienne permettrait de créer des aménagements prenant en compte ce contexte urbain : façades, traversées piétonnes... et améliorerait la situation actuelle. Le passage en tranchée couverte permettrait de créer des espaces publics.

Les traversées des zones d'activités et des zones industrielles n'entraîneraient pas d'impact, le paysage étant déjà marqué par ces occupations, les aménagements permettraient de restructurer l'existant.

En ce qui concerne les zones mixtes ZA/ZI – paysage ouvert, le passage de la Francilienne permettrait de donner une limite d'urbanisation et de créer une ceinture aménagée aux ZA/ZI. Cependant, à l'opposé, il existe le risque que la Francilienne provoque le développement de l'urbanisation sur les espaces ouverts et entraîne leur fermeture.

La traversée des espaces ouverts en déblais permettrait de minimiser son impact visuel, cependant, il morcellerait le territoire et risquerait de déclencher l'urbanisation de ces espaces ouverts « tampons » entre les pôles urbains.